

L'association ÉVEIL recherche des
animateur(trice)s-conférencier(e)s vacataires



Notre ambition est d'aider TOUS les jeunes à s'interroger de façon globale sur leurs choix d'adulte et de citoyen.

ÉVEIL est une association loi 1901, à but non lucratif, elle est agréée par le ministère de l'Éducation nationale.

Son objet est « d'éveiller les jeunes à leur rôle de citoyens en les informant notamment sur leur environnement institutionnel, économique, technologique, écologique et sur les grands enjeux du monde contemporain. »

Pour mieux nous connaître : www.eveil.asso.fr

La mission : animer en classe (4^{ème}, 3^{ème}, 2nde et 1^{ère}) un module développé par la *Fédération des entreprises de Propreté* pour sensibiliser les élèves à leur orientation professionnelle dans le cadre de leur Parcours d'Avenir.

Nous cherchons : une personne **ponctuelle**, très **mobile**, **organisée**, avec un sens élevé de la **pédagogie** et une **expérience** dans la formation ou l'animation.

Nous remettons un « kit pédagogique » et formons tous les animateurs-conférenciers : formation obligatoire qui se déroulera en Île-de-France fin août/début septembre 2018.

Détails du poste :

- Animation d'une vingtaine de modules, d'une durée de 55 minutes
- Période : septembre, octobre, novembre et décembre 2018 hors vacances scolaires*
- Déplacement sur toute l'académie*
- Programmation des modules par ÉVEIL*
- Compte rendu à transmettre à l'association suite aux animations
- Rémunération : 27€ bruts par module animé (tarifs indiqués indemnités de précarité et congés payés comprises). Les frais de transport en commun sont remboursés sur justificatif. Les déplacements en voitures sont pris en charge à hauteur de 0,5€ / km (trajet domicile / établissement).

*en fonction des demandes de programmation émanant des établissements

Pour candidater ou en savoir plus, merci de nous contacter par mail :

recrutement@eveil.asso.fr

105 chemin de Ronde - 78290 CROISSY-SUR-SEINE | Tél. : 01 30 53 43 24 | info@eveil.asso.fr
ÉVEIL, association loi 1901, est agréée par le ministère de l'Éducation nationale

